



CC du Pays de Loiron (Siren : 245300306)

## FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

## Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Loiron-Ruillé
Arrondissement	Laval
Département	Mayenne
Interdépartemental	non

## Date de création

Date de création	26/12/2000
Date d'effet	26/12/2000

## Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Claude LE FEUVRE

## Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Maison de pays
Numéro et libellé dans la voie	Espace Tertiaire
Distribution spéciale	BP 8
Code postal - Ville	53320 LOIRON
Téléphone	02 43 02 19 31
Fax	02 43 02 15 92
Courriel	
Site internet	

## Profil financier

Mode de financement	Fiscalité additionnelle avec fiscalité professionnelle de zone et sans fiscalité professionnelle sur les éoliennes
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

## Population

Population totale regroupée	17 262
Densité moyenne	67,30

## Périmètre

Nombre total de communes membres : 14

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
53	Beaulieu-sur-Oudon (215300260)	496
53	Bourgon (215300401)	671
53	La Brûlatte (215300450)	713
53	La Gravelle (215301086)	525
53	Launay-Villiers (215301292)	396
53	Le Bourgneuf-la-Forêt (215300393)	1 825
53	Le Genest-Saint-Isle (215301037)	2 179
53	Loiron-Ruillé (200055705)	2 640
53	Montjean (215301581)	1 043
53	Olivet (215301698)	427
53	Port-Brillet (215301821)	1 863
53	Saint-Cyr-le-Gravelais (215302092)	549
53	Saint-Ouën-des-Toits (215302431)	1 757
53	Saint-Pierre-la-Cour (215302472)	2 178

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 20

Compétences exercées par le groupement
<p>Production, distribution d'énergie</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie (MDE)</li> </ul> <p><i>Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie.</i></p>
<p>Environnement et cadre de vie</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés</li> <li>- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)</li> </ul> <p><i>Compétences hors-GEMAPI : répartition des compétences facultatives sur les syndicats de bassin couvrant le territoire communautaire que sont le bassin de l'Oudon, le bassin du Vicoin-Jouanne-Ouette et le bassin Vilaine Amont, ou tout autre syndicat qui s'y substituera.</i></p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Autres actions environnementales</li> </ul> <p><i>Protection et mise en valeur de l'environnement , le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie: .Débroussaillage des sentiers de randonnées tels que référence ci dessous jusqu'à deux mètres de hauteur et sur une largeur de six mètres , sauf si bermes, auquel cas , bermes et versants et si clôture marquant la limite de propriété. Commune du Bourgneuf la Forêt: * Chemin cadastré B1 (CR 77 au lieu dit Les Fesselles à la limite de la commune de Saint Hilaire du Maine ) * B2 (VC 179 de la D 123 à la VC 178 ), * B3 (de la 137 au VC du Plessis par le CR 81), * A4 (de la D 208 à la D 30 " l'Hotellerie " par le CR 69), * A5 (de la D 137 à la VC 6 par le CR 61 dit &lt;&lt;de la Gaslière ), * A5-A4 (CR 61 de la D 208 par la cochonnais et le Moulin Neuf) * A3 (de la VC 6à la D 208 en</i></p>

passant par le CR 57/66), \* A3-A4 (de la D 208 à la RD 30 lieu dit <<La Rebufferie par la VC 172) \* C1-C2 ( de la VC 4 à VC 190 par le CR 28 (circuit Le Petit Aumarin), \* C1-C4 (section en terre de la VC 201 de l'Aumarin à la Fouilletière ) \* C2 (VC 132 de la VC 190 à la VC 4), \* C3 (VC 124 à VC 202 par le CR 25 ), \* C3 (CR 44 et CR 42 du CR 41 à la D 123) \* D2 (CR 35 de la VC 133 à la VC à revenir vers le CR 41) Commune d'Olivet : \*Chemin <<du pas>> , <<La Marchandaie>> vers le lieu dit <<Le pas>> Commune de Saint Ouen des Toits: \* Chemin rural n° 29 " de Mirette \* Chemin rural dit << des Abats>> pour les tronçons suivants : - tronçon entre la << Vente>> et la <<Mare>> - tronçon entre la VC 114 dite de la Houssaye et la VC n°1 (route de la Mine ) - tronçon entre la Prunerie et la VC n°121 \* VC n°108 dit de <<La Chauvinaie>> pour le tronçon entre << La Chauvinaie>> et le bois de Misedon (limite de la commune d'Olivet) \*VC n°111 dite << du Russoir>> pour le tronçon entre << l'Orière et la limite de la commune du Genest Saint Isles. Le Genest Saint Isle : \* Chemin rural n°11 bis dit <<de la Réaultière>> du CR 10bis au CR n°6 \* Chemin rural du Salvvert jusqu'au CR n°10 bis \* Chemin rural de l'Orière n°28 du CR n°14 jusqu'au CR n°21 \* Chemin de la Rainfrière à la Briochère du CR n°22 au CR n°21 \* Chemin rural n°15 dit << Bellengerie>> jusqu'à la Réaulmière \* CR n° 18 du croisement de la Relandière au CR n°10

## Sanitaires et social

### - Action sociale

Action sociale d'intérêt communautaire Sont déclarés d'intérêt communautaire: . Relais banque alimentaire (ou épicerie sociale ) sis sur le territoire de la de communes de La Brûlatte

## Développement et aménagement économique

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, pépinière ou écoparc, ainsi que des politiques locales de commerce et soutien aux activités commerciales, animation, promotion et formation du réseau économique , y compris du secteur agricole . Maison de l'emploi . Aménagement , entretien et gestion de zones d'activité industrielle , commerciale, tertiaire ,artisanale ou touristique sur les communes et parcelle qui suivent : Zone du relais La Gravelle : Section Z.A n° 90-94-95 Parcs d'activités La Gravelle : Section Z.A n°48-146-147 Section Z.B .96 Section Z.C. 3-48 Section Z.E. N°4-6-7-54-55-56-58-75-76-77-78-79-80-107-123-142-144--151-152-154-155-169-177-178-184-186-187-190-193-197-198-199-201-202-203-204-205-206-208-248-249 La Brûlatte: Section A. n° 361-565-567-568-575-580-581-584-586-598-599 La Genest Saint Isle: Section A.H. n° 115,C 959-960 Port Brillet : Section A.H. n° 6-7-8-, A.B 276,305 Saint Ouen des Toits : Section B.n° 2604,2974 Bourgon : Section A.n° 293-744-748-750-811-813-815-857 Saint Cyr le Gravelais Section A.B n° 311 . Immobilier d'entreprises sur l'ensemble des parcelles sus visées à l'alinéa précédent . Schéma de développement commercial . Actions d'animation et de promotion des activités agricoles: comice agricole, opération fermes ouvertes .

## Développement et aménagement social et culturel

### - Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs

Construction , aménagement , entretien et gestion des équipements culturels d'intérêt communautaire Sont déclarés d'intérêt communautaire: . école de musique . école d'arts plastiques . équipement culturel intercommunal . cybercentre . actions d'animation et de promotion d'activités culturelles : mise en réseau des bibliothèques , actions en lien avec le cinéma saison culturelle de la communauté de communes du pays de Loiron .

### - Activités culturelles ou socioculturelles

## Aménagement de l'espace

### - Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

### - Schéma de secteur

### - Plans locaux d'urbanisme

plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale

- Prise en considération d'un programme d'aménagement d'ensemble et détermination des secteurs d'aménagement au sens du code de l'urbanisme

## Développement touristique

### - Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

Tourisme: . Syndicat d'initiative . Signalétique directionnelle du musée Jean Chouan . Gîte rural sis à Olivet sur les parcelles n°B 77-78-82-757-760-792-764

Logement et habitat
- Programme local de l'habitat
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) <i>Ou toute autre procédure s'y substituant</i>
Autres
- Infrastructure de télécommunication (téléphonie mobile...) <i>Etablissement et exploitation des infrastructures et des réseaux et services locaux de communications électroniques prévues à l'article L. 1425-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT).</i>
- NTIC (Internet, câble...)
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage <i>aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage</i>
- Création et gestion des maisons de services au public
- Autres <i>Enfance Jeunesse : - coordination enfance jeunesse - Relais d'assistantes maternelles Système d'information géographique (SIG)</i>

### Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
53	Syndicat du bassin de l'Oudon (200077881)	SM fermé	298 745
53	MAYENNE TRES HAUT DEBIT (200061778)	SM ouvert	318 079
53	SYNDICAT DE BASSIN POUR L'AMENAGEMENT DE LA RIVIERE LE VICOIN (200077733)	SM fermé	91 596
53	SYNDICAT MIXTE DU TERRITOIRE DES PAYS DE LAVAL ET DE LOIRON (255301269)	SM fermé	117 301

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2018 - millésimée 2015)